

Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'issue des 47èmes consultations franco-allemandes, notamment sur l'organisation de concertations en matière de défense et de sécurité du territoire allemand, Paris, Palais de l'Élysée, vendredi 28 février 1986.

Mesdames et messieurs,

- Selon une tradition bien établie à l'issue de ce sommet franco-allemand le Chancelier de la République fédérale d'Allemagne et moi-même comme le faisaient mes prédécesseurs sont prêts à engager une conversation permettant d'approfondir, de vous faire connaître avec plus de précisions le résultat de leurs travaux.

- Je ne sais pas si M. le Chancelier souhaite dès maintenant intervenir. Je vais simplement résumer très brièvement pour dire qu'un certain nombre de textes ont été adoptés qui feront foi pour les résultats de ces travaux, mais bien d'autres projets ont été esquissés qui ne sont pas écrits noir sur blanc.

- L'essentiel est dans une déclaration entre nos deux pays sur les problèmes militaires, sur certains problèmes touchant à l'espace, au développement aérien, sur la culture, sur le renforcement de la coopération en matière de politique étrangère. Vous verrez que ces textes ne sont pas indifférents.

- Je vais entrer dans le détail. La déclaration sur le -plan militaire, comporte quatre points : un qui porte sur la coopération opérationnelle élargie entre nos armées, un qui porte sur la formation en commun des officiers, un autre dont vous mesurerez l'importance qui porte sur les consultations entre le Chancelier et le Président de la République dans le cas où il conviendrait d'utiliser des armes préstratégiques françaises sur le territoire de la République fédérale et sur les moyens de communication adaptés...

- Certains aspects touchent à l'espace notamment Hermès. Il y a une décision prise dans le domaine aérien à propos d'Airbus. Le développement de la coopération culturelle en matière de politique étrangère signifie que partout dans le monde les diplomates, les représentants de la République fédérale allemande et ceux de la République française auront à se rencontrer et à organiser leur réflexion et leur action.

- Enfin, le prochain sommet, qui aura lieu dans la deuxième partie de l'année, serait essentiellement centré sur la culture. Bien entendu, on ne peut pas établir son ordre du jour comme cela à six mois de distance avec une extrême précision mais on voudrait au moins que le corps de la discussion tourne autour de la politique culturelle. Tout cela sera précédé, accompagné, d'une série de manifestations culturelles qu'il conviendra de préciser. Il y a eu une consultation franco-allemande sur ces sujets qui donne matière à un communiqué dont vous pourrez prendre connaissance.

- Voilà, en résumé, le bilan du sommet, qui mérite plus de précisions, mais vous êtes là pour cela. Monsieur le Chancelier est-ce que vous voulez rajouter quelque chose à cet exposé liminaire

?

- LE PRESIDENT.- J'ajouterai simplement ceci : le climat de ces rencontres est vraiment productif. On aboutit chaque fois à des avancées. Cela résulte bien entendu d'un climat psychologique politique et moral. Je me permets de dire que nos deux pays avancent sur l'essentiel d'un bon pas. C'est à partir des textes dont vous disposez que vous pourriez, si vous le désirez, nous poser des questions.\

QUESTION.- En ce qui concerne la déclaration sur les consultations en matière de sécurité et de défense, au point IV - consultations - la phrase "disposé à consulter le Chancelier de la République fédérale d'Allemagne sur l'emploi éventuel des armes préstratégiques françaises sur le territoire allemand". Où situez-vous le territoire allemand ? Qu'entend-on par territoire allemand dans ce cas d'espèce ?

- LE PRESIDENT.- Dans le terme général employé on sait très bien où il y a des allemands. Dans les termes diplomatiques, il s'agit pour la République française du territoire défini et visé, notamment par les accords de 1954, les accords de Paris. Donc tout cela est très clair.

- QUESTION.- Quand on dit les armes préstratégiques, pourrait-on spécifier un peu ce que cela signifie ? Est-ce qu'elles ont une composante nucléaire ? Je le demande pour des raisons évidentes.

- LE PRESIDENT.- Quand on lit le texte avec précision, on voit qu'il y a une distinction entre la consultation et la décision. La décision d'emploi du nucléaire, qu'il soit stratégique, préstratégique ou tactique s'inscrit dans la stratégie autonome de dissuasion française et dépend de la seule décision du Président de la République française. Cela n'est d'ailleurs pas contesté et il n'y a pas de demande de modification de cet état de chose par la République fédérale allemande. Mais enfin, mieux vaut le dire que ne pas le dire. Bien entendu, cela ne concerne que l'hypothèse où il s'agirait - on parle au conditionnel - d'user de ces forces préstratégiques.

- La distinction tactique - stratégique correspond à la distance que ces armes peuvent parcourir & tactiques, ce sont des armes à petite ou à moyenne distance. La notion de préstratégique désignant, elle, le concept de l'emploi. De ce fait, elles pourraient être appelées à servir surtout quand on connaît l'état du monde et le lieu où se sont déroulés, depuis le début du siècle, d'immenses et tragiques combats. Le territoire allemand peut se sentir et peut être à tout moment l'objet-même de ces combats. La France est l'alliée de la République fédérale allemande. Non seulement elle est son alliée dans le cadre de l'Alliance atlantique. Mais aussi - quoi que la France ne fasse pas partie du commandement intégré de l'OTAN - parce qu'il y a des liens particulièrement forts entre la République fédérale d'Allemagne et la France et parce qu'il y a des armées françaises en République fédérale allemande. Pour revenir d'ailleurs à la question d'un journaliste qui m'interrogeait, sur le sens du mot territoire on dit toujours "forces françaises d'Allemagne" donc la distinction. Mais je comprends bien qu'on me pose la question. Il s'agit de l'Allemagne, et cependant la diplomatie marque bien l'état des frontières. Comment voulez-vous que nous puissions agir sur ce territoire, et de la façon que l'on peut supposer, avec les dommages que cela peut causer, sans avoir pris contact avec le premier responsable de la République fédérale d'Allemagne. Donc cette consultation est prévue, sous des précautions qui ne sont pas simplement de langage, car ce type de conflit est supposé devoir être d'une extrême rapidité quant à la décision. Cela laisse peu de temps pour des consultations de type traditionnel. Mais entre le Chancelier allemand et le Président français, il doit être aisé d'établir un système. Il en existe déjà un. Il peut être perfectionné, de façon à permettre des conversations quasi instantanées, surtout dans des moments pareils.\

` suite sur la coopération franco-allemande en matière de défense du territoire allemand `

- Eh bien la France considère qu'elle a un devoir à l'égard de la République fédérale d'Allemagne et à l'égard du territoire allemand dans la définition que j'ai exposée car cela comporterait en effet des effets nucléaires. Quant à la décision française, elle ne peut pas être partagée en raison même de la réalité telle qu'elle résulte de ce qui s'est passé depuis la fin de la dernière guerre mondiale. Mais aussi en raison de la stratégie française autonome. Voilà l'exacte explication de ce qui vient d'être dit. Mais nous n'entendons pas user du sol et des vies humaines sur un territoire ami sans avoir de conversations, de consultations, de connaissance mutuelle des causes et des

unir sans avoir de conversations, de consultations, de connaissances mutuelle des causes et des effets les plus approfondies possible avec le Chancelier allemand. C'est le caractère-même d'une bonne alliance.

- Vous m'avez demandé de répondre également, mais... sous forme de question, il y a aussi des élections en Allemagne ? J'ai même l'impression qu'on s'y prend plus tôt encore qu'en France.

- QUESTION.- Il y a seulement une petite allusion à faire, monsieur le Président de la République, votre discours très remarqué en Allemagne fédérale devant le Bundestag en ce qui concerne les missiles. C'est pour cela que je demandais est-ce qu'il ne peut pas y avoir une interaction étant donné que les deux gouvernements, vous, M. Kohl, vous parlez toujours d'une communauté du destin, et qui dit communauté du destin dit aussi co-responsabilité ?

- LE PRESIDENT.- J'essaierai de retenir votre pensée, avant de la faire mienne. Ce qui est vrai, c'est que la communauté de destin va jusqu'à la façon de gérer en partant de l'histoire dont nous venons, pour bâtir l'histoire à venir. Eh bien il ne faut pas penser sagement, souvent avec audace, parfois avec prudence, c'est ce que nous faisons.\

QUESTION.- Une question pour le Chancelier et le Président de la République, concernant la politique économique mondiale. Pour le Chancelier Kohl, d'abord, un journal américain, ce matin, a publié un très long papier expliquant que le Bundesbank est au point de considérer une démarche majeure de passer leur taux bancaire pour relancer l'économie allemande et d'aider le dollar que nous savons tous est en pleine chute libre.

- Question très précise, est-ce que le gouvernement allemand soutient cette initiative qui pareillement est très éminente et plus loin, c'est véritablement la question que je voulais poser, est-ce que vous et le Président de la République ont discuté des possibilités de jouer le rôle que l'on évoque à Bruxelles et aux Etats-Unis, un rôle locomotive en Europe en concertation avec le Japon pour relancer l'économie mondiale, disons le sommet de Tokyo où vous deux seraient présents. Est-ce que donc vous avez discuté cette question de locomotive où un rôle que l'Europe peut jouer avec le Japon pour avoir quelque chose peut-être à discuter et décider concrètement à Tokyo au mois de mai ?

- LE PRESIDENT.- Du côté français, vous savez que les prévisions vont dans le sens d'un mieux considérable. Pour s'en tenir seulement à quelques paramètres :

- L'inflation, chacun le sait, en France était prévue comme devant être en 1986 de 2,5 %. Les événements qui se produisent actuellement sur la scène mondiale, dollar, pétrole, peuvent conduire à un chiffre inférieur, autour de 2 %. Nous sommes partis il y a moins de cinq ans de 14 % d'inflation par an. On peut donc mesurer le progrès.

- Le commerce extérieur sera non seulement équilibré cette année, mais vraisemblablement positif. C'est une différence avec l'année 1981 où j'héritais d'un déficit de quelque 62 milliards de francs. En francs constants cela ferait beaucoup plus aujourd'hui.

- Le franc : dans la tourmente du dollar qui se trouve lui-même confronté à une monnaie aussi forte que le mark, le franc est une monnaie vaillante, solide. Le franc est le témoin des grands progrès de notre économie. Sans quoi vous savez on n'y résisterait pas. Mais on résiste, on fait mieux que résister puisque vous le savez notre monnaie se trouvait au cours de ces derniers mois le plus souvent en tête à l'intérieur du système monétaire européen.

- Voilà trois paramètres, je ne vais pas faire de développement plus grand. Notre pouvoir d'achat sur ces quatre années et demi a même davantage augmenté que dans les autres pays Européens et même plus augmenté qu'en République fédérale allemande.\

` Suite sur la situation économique en France et en Allemagne `

- Les données actuelles du développement de l'économie allemande laissent espérer ainsi que l'a dit le Chancelier Kohl, une forte progression au cours de cette année-même et des années prochaines. C'est le résultat d'une sage politique. Mais on peut estimer que la progression française devrait également être très sérieuse et constante. En tout cas, le temps où l'on disait le pouvoir d'achat baisse en France, d'ailleurs il n'a effectué qu'une légère baisse pendant deux années, cela c'est derrière nous. Désormais le pouvoir d'achat augmente.

- Alors que puis-je vous dire ? L'Allemagne et la France se trouvent toutes les deux en position assainie.

- Nous n'avons pas terminé, je parle pour la France, notre effort considérable de modernisation, pour que notre industrie soit sur tous les -plans compétitive. Elle l'est déjà dans de nombreux secteurs, mais pas assez. Nous n'avons pas encore achevé l'effort de formation des travailleurs qui devront servir des métiers nouveaux où des machines perfectionnées. Bon, tout cela marque une chance nouvelle pour notre pays qui désormais peut très aisément continuer de se situer dans le peloton de tête des cinq premiers pays industriels du monde, qui doit supporter les charges de la troisième puissance militaire mondiale ce qui représente naturellement un très lourd effort.

- Enfin, pour en finir avec ce point, vous savez que non seulement nous sommes partisans, mais que c'est la France qui a proposé, dès 1982, - même dès 1981, à Ottawa - une harmonie entre les grandes monnaies. On avait parlé du dollar, du yen et déjà de l'écu.

- Donc nous ne pouvons qu'être satisfaits des harmonisations qui se produiront ou qui pourraient être réussies. Car il faut que les monnaies échappent à cette sorte de mouvement permanent qui fait que l'on ne s'y reconnaît pas. Trop de hausse, trop de baisse, et pas toujours pour des raisons économiques. Bon alors en tout cas, le système monétaire européen où plusieurs monnaies sont fortes doit pouvoir jouer sa partie dans l'équilibre des monnaies mondiales. Nous avons été heureux de voir que les Etats-Unis d'Amérique avaient enfin consenti l'an dernier, à jouer leur rôle sur le marché. Car le marché des devises ne peut pas être laissé à lui-même, on l'a bien vu. Voilà ce que je voulais vous dire à ce sujet.\

QUESTION.- ...

- LE PRESIDENT.- Non seulement il ne s'agit pas de cela, mais de plus ce n'est pas nécessaire. Il n'y a pas de nécessité militaire qui justifie cette forme d'action. La France dispose d'armes stratégiques, ces armes stratégiques sont pour l'essentiel sur sous-marins. La -nature du sous-marin, c'est de voyager au-dessous du niveau des mers, et donc de prendre la distance qui leur convienne par-rapport à l'objectif souhaité, ce sont des armes stratégiques. A partir de là, le problème allemand est un problème tout à fait secondaire. Quand on parle de préstratégie, je l'ai dit tout à l'heure, il s'agit d'un problème de distance. Mais il n'y a pas que le nucléaire qui est préstratégique, enfin nous ne pouvons pas nous lancer à l'heure qu'il est dans une discussion sur ces notions. Disons que nous parlons de tout ce qui est préstratégique et qui peut affecter le territoire de la République fédérale d'Allemagne. Bien entendu, considérons que notre communauté de destin doit nous conduire à parler auparavant, quand c'est possible, avec l'autorité allemande.\

QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que vous envisagez dans un prochain futur, de prendre la décision sur la production de l'arme à neutrons et est-ce qu'une telle décision éventuelle a fait l'objet de vos consultations avec le Chancelier fédéral ?

- LE PRESIDENT.- Ce que je peux vous dire, c'est que cette consultation serait nécessaire s'il devait y avoir emploi. Remarquez que nous parlons de toutes ces choses, et indépendamment de consultations formelles, diplomatiques, nous discutons de tous les aspects militaires qui nous concernent. Mais enfin puisqu'il s'agit d'un armement français nous n'avons pas à débattre de sa fabrication mais de son emploi, oui. Elle dépend de la décision du gouvernement français.

- Mais la fabrication, certainement monsieur, dès lors que les plus grands continueraient de s'armer. Si je n'ai pas pris cette décision - bien que l'arme dont vous me parlez, dite neutronique, soit prête à être fabriquée, nous en connaissons tous les secrets, tous les ressorts - c'est uniquement parce que nous n'avons pas voulu interférer avec les négociations qui se déroulent aujourd'hui, qui tendent à diminuer les armements, ou même, vous connaissez les dernières propositions des uns, des autres, à les supprimer.

- Alors, on a estimé qu'il fallait d'abord que les plus grandes puissances fassent la preuve, démontrent, qu'elles étaient capables de désarmer, et qu'ensuite nous apprécierons. Si elles n'aboutissent pas à des résultats sensibles, eh bien la France ne se privera pas bien entendu d'un type d'armement qui pourrait contribuer à sauvegarder son indépendance, c'est aussi simple que cela et ce type d'armement pourrait conduire en effet à ce que le territoire de la République fédérale soit concerné. A ce moment-là, ça entre dans le -cadre des consultations dont je viens

de parler.\

QUESTION.- Je reviens aux déclarations sur les monnaies. Compte tenu d'une déclaration du ministre ouest-allemand des finances qui n'excluait pas une réévaluation du mark, est-ce qu'un réajustement au sein du système monétaire européen vous paraît envisageable ?

- LE PRESIDENT.- En tout cas, il n'est pas à envisager. Je ne peux pas prendre une décision sur les prochains siècles, ni même sur les années qui nous séparent du prochain siècle, mais pour ce qui est de la situation dont avec M. le Premier ministre, j'ai la charge, cela n'est pas utile : la France se trouve aujourd'hui en possession d'une bonne monnaie. Et dévaluer ne correspondrait absolument pas à l'évolution de notre économie. Il n'en est pas question.

- QUESTION.- Monsieur le Président, je suppose que vous avez évoqué avec le Chancelier les problèmes liés à la baisse du dollar et au désordre monétaire qui peuvent y être attachés, j'aimerais savoir si votre analyse de la situation est la même et surtout si les remèdes à y apporter sont les mêmes vus par le Chancelier, vus par vous et si le Chancelier semble plus prêt qu'avant à appuyer les projets de réforme monétaire avancés par la France ?

- LE PRESIDENT.- L'objet de notre conférence au sommet cette fois-ci n'était pas la situation économique. Nous avons le Chancelier et moi directement, essentiellement consacré nos conversations aux problèmes militaires et aux problèmes de défense et de sécurité. A quoi se sont ajoutés certains aspects qui ne sont pas directement de défense mais qui touchent à l'espace, à l'aviation, Hermès, Airbus. Voilà l'essentiel de nos propos.

- Nous avons un moment abordé les problèmes propres au marché commun agricole, voilà la réalité. Mais le Vice-Chancelier et les ministres, M. le Premier ministre ce matin qui a eu un entretien aussi avec le Chancelier, ont abordé davantage ces problèmes. Ils ont donné matière à quelques considérations qui n'ont pas été enregistrées sur des textes parce qu'il n'y avait pas matière à enregistrer une délibération d'une conférence économique qui n'a pas eu lieu. Cela est du ressort des ministres, ou des gouvernements dans leur action normale, il n'y avait pas de décision particulière à prendre aujourd'hui. Merci.\